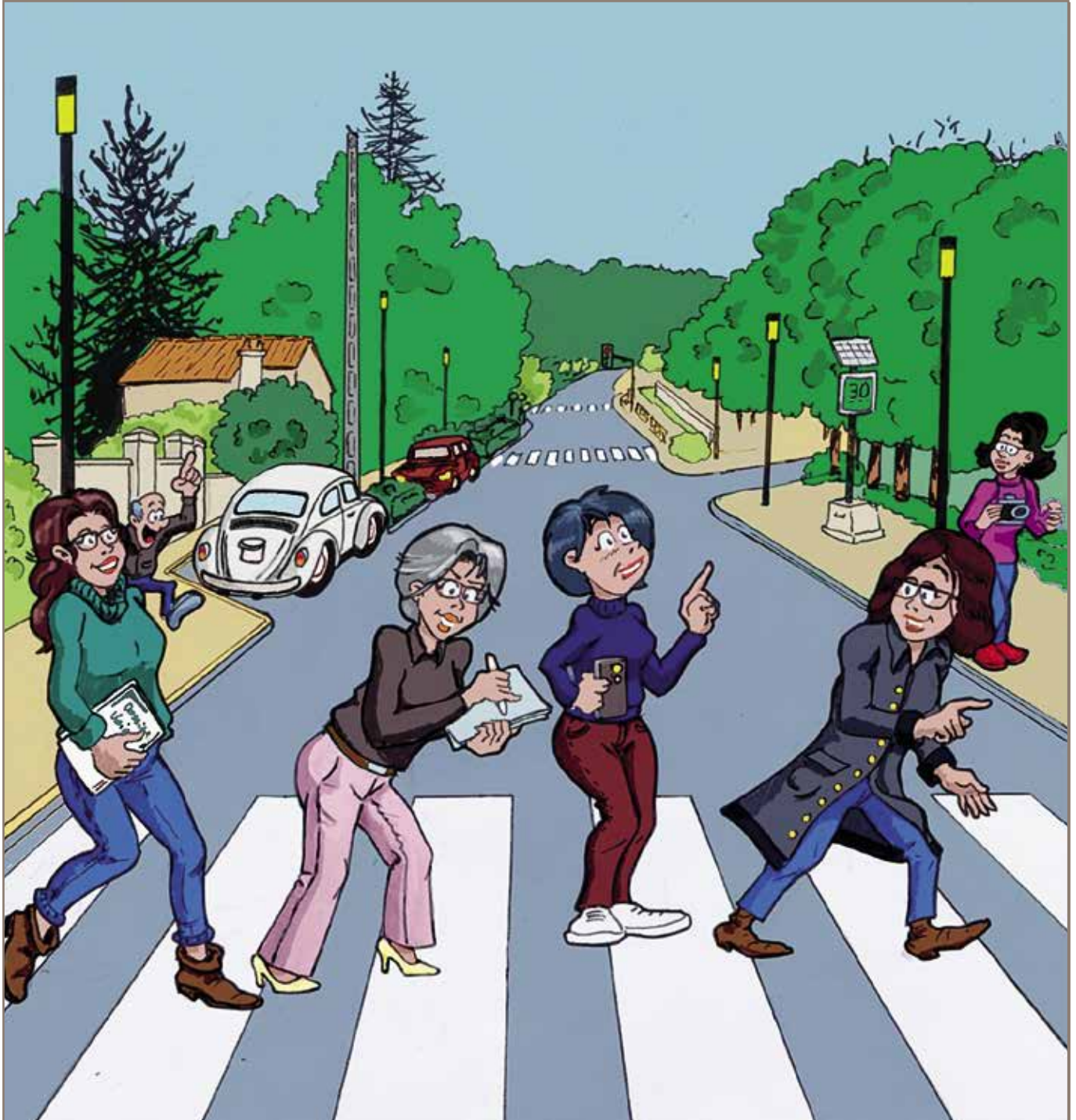


JANVIER 2025

La GAZETTE

MAIRIE DE MORNAC - 16600 - DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE # 28



4
*Infos
municipales*

20
*Patrimoine
et culture*

22
*Vie
associative*

Sommaire

ALERTE CYBERSÉCURITÉ



INFO ANTAI: Vous avez une contravention à payer. Afin d'éviter toute pénalité veuillez la régler via:

<https://dos.amendes.fr>

AMENDE GOUV : Nos agents ont trouvé sur votre véhicule une contravention rattachée à votre dossier. Veuillez consulter les détails de la contravention via : [amendes.info](https://dos.amendes.fr)



CONTRAVENTION AMENDE :

**Vague en cours
de SMS et mail frauduleux**

1. Ne répondez pas
2. Signalez les SMS au 33 700
3. Signalez les mails à Signal Spam

Un seul site pour payer vos
amendes :

www.amendes.gouv.fr

www.cybermalveillance.gouv.fr

4 Infos municipales

BRÈVES
ANCIENS COMBATTANTS - RECENSEMENT MILITAIRE
RECENSEMENT
MON TRANSPORT À LA DEMANDE
COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES
RAPPEL DE TRI
CARTE DES ÉQUIPEMENTS DE COLLECTE
LUTTONS CONTRE LES MOUSTIQUES TIGRES
URBANISME - PASS ACCESSION
CARTECLIMA - MON ACCOMPAGNATEUR RENOV
CNI - PASSEPORTS
LES OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLAGE
TRAVAUX - RADARS PÉDAGOGIQUES
SORTIE SUR MORNAC

20 Patrimoine et culture

MÉDIATHÈQUE SEMAINE JEUX
AU FIL DU CONTE
LES SOIRS BLEUS

22 Vie associative

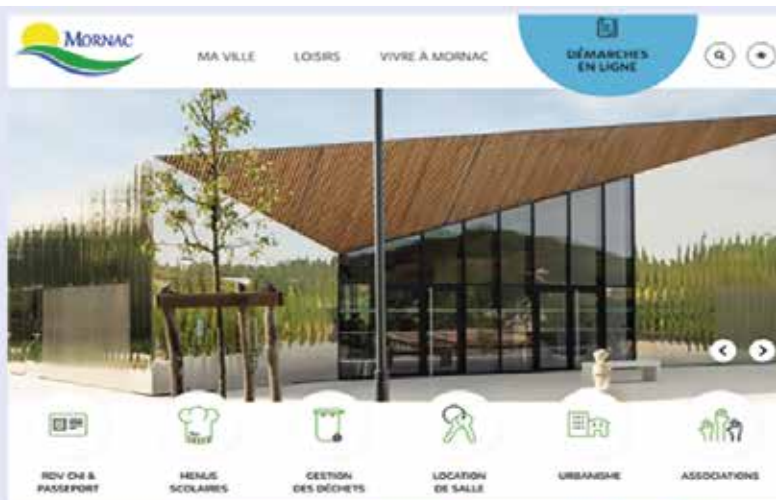
APE - HATHA YOGA DÉTENTE
LE COMITÉ DES FÊTES
L'ATOUT CŒUR - L'ATELIER DES COLLINES
LA P'TITE RÉCRÉ - TEMPS DANSE
ASSOCIATION SOPHROLOGIE ET RENAISSANCE - GYMASTIQUE VOLONTAIRE
TENNIS DE TABLE - TENNIS CLUB
ÉTOILE SPORTIVE DE MORNAC - LES MARCHEURS DE MORNAC

31 Les recettes de Boris

Site INTERNET

Grâce à lui, restez informés
des dernières nouveautés !

Vous pouvez également
retrouver différentes
démarches en ligne :
Inscription à l'école, ventes
de tickets de cantine,
démarches d'urbanisme...



RÉSEAU
SOCIAUX



Facebook



Instagram





Edito

Chères mornacaises,
Chers mornacais,

2024 s'achève, marquée par une instabilité politique qui, aujourd'hui encore, fragilise nos vies à bien des niveaux. Toutefois, je tiens à vous rappeler que malgré les difficultés traversées, nous avons vécu des moments de convivialités et de solidarité qui prouvent que nos valeurs sont toujours présentes et que grâce aux efforts individuels, nous obtiendrons une réussite collective.

Nous accueillons régulièrement de nouveaux mornacais, notamment sur le lotissement du Petit Mairat avec l'installation des premiers habitants. Je souhaite que l'évolution de ce quartier permette aux prochains visiteurs de se projeter et, qui sait, de tomber sous le charme de notre commune.

Cette nouvelle édition est l'occasion de vous présenter les aménagements et travaux réalisés au cours de ces derniers mois ainsi que le bilan des manifestations qui ont animé nos terres mornacaises.

Conscients que la conjoncture actuelle ne favorise pas la croissance de notre commune, nous restons néanmoins déterminés à avancer : nous poursuivons la rénovation de nos bâtiments, renforçons les aménagements pour la sécurité routière et développons de nouveaux services de proximité au bénéfice de nos citoyens.

L'année 2025 débute par le recensement de la population qui aura lieu du 16 janvier au 15 février. À ce titre, je vous invite à consulter avec attention l'article consacré à ce sujet et vous demande d'accueillir chaleureusement les agents recenseurs.

Pour conclure cet édit, je souhaite remercier chaleureusement mes adjoints, l'ensemble de l'équipe municipale, nos agents communaux ainsi que le tissu associatif, qui œuvrent chaque jour avec engagement pour faire de Mornac un lieu où il fait bon vivre.

***Je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour l'année 2025
et bonne lecture !***

Le Maire
Francis LAURENT

Brèves

TRAVAUX DE GAZ ?

Comme l'indiquent les panneaux que vous avez pu croiser dans le bourg, des travaux d'aménagement des réseaux de transport de gaz sont en cours sur la commune. Ils se dérouleront aux lieux et aux périodes prévisionnelles indiqués ci-dessous :

Semaine 6 et 7 : Route départementale 699 jusqu'à l'intersection avec le chemin rural dit "Les Coudrasses"

Semaine 8 : Chemin rural "Les Coudrasses"

Les modalités de circulation ainsi que toute modification éventuelle, vous seront rapidement communiquées.

REMISE DE MÉDAILLES

Lors du Conseil Municipal du 4 juillet, nous avons décoré Madame Noam TANON pour ses exploits sportifs en athlétisme (la meilleure performance française junior de l'année sur l'épreuve du 400 mètres, avec un record porté à 55.26) et Monsieur Pascal PREVOT, responsable de la Section Sauvetage chez les Sauveteurs de la Charente et Nageur Sauveteur depuis 27 ans, pour son dévouement et son courage au service de la population.



LA JOURNÉE SPORTIVE

Pour cette 6^e journée sportive et culturelle mornacaise, les festivités ont eu lieu au début de l'été, le 26 juin 2024 à la salle omnisports, aux terrains de football et sur les courts de tennis.



Des nouveautés ont fait leur apparition : le mur d'escalade extérieur, pour les amateurs de grimpe et l'initiation au pickleball pour les joueurs de raquettes !

Nos associations ont encore répondu présentes en organisant de nombreux ateliers découverte pour les petits et les grands ! Merci à tous pour votre participation, et à bientôt pour l'édition 2025 !



LE PETIT MAIRAT

Les premières maisons sont habitées, les logements Logélia aussi ! D'autres résidences sont en cours de construction. Il nous reste 11 parcelles disponibles, alors venez visiter notre lotissement et peut-être que vous aussi, vous aurez le coup de cœur pour le Petit Mairat.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet (mornac.fr) en flashant le code ou directement à la mairie.



ANCIENS *Combattants*

CÉRÉMONIE DES ANCIENS COMBATTANTS

Lundi 11 novembre une cinquantaine de personnes dont de nombreux enfants ont participé à la cérémonie de la commémoration de l'armistice. Le président de l'amicale des anciens combattants de Mornac-Magnac-Touvre, Jean-Philippe Sévillano en était le maître de cérémonie.

Une nouvelle recrue en la personne d'Agathe est venue féminiser les rangs des porte-drapeaux. Fidèle à la tradition, le "poilu" était, comme depuis de nombreuses années, présent pour sonner le clairon. Trois jeunes mornacais ont souhaité prendre part à cette cérémonie en lisant un texte dédié au souvenir des anciens combattants. Pour clôturer cette commémoration, tous se sont retrouvés pour le pot de l'amitié offert par la municipalité.



RECENSEMENT MILITAIRE

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Bientôt 16 ans ?

Il est temps de se faire recenser !

Où ?

Tu dois te rendre à la Mairie de ton lieu de résidence

Avec ta carte nationale d'identité ou ton passeport, ton livret de famille et un justificatif de domicile

Comment ?

Pourquoi ?

À l'issue de ton recensement, tu seras convoqué pour effectuer ta JDC



À l'issue de ta JDC, un certificat de participation te sera délivré. Il te sera utile pour t'inscrire à des examens (BEP, CAP, baccalauréat...) et concours (grandes écoles, entrées dans la fonction publique...)

Il est également exigé pour passer le permis de conduire

- Il est nécessaire de te faire recenser même dans le cas du SNU
- Tu as 3 mois pour te faire recenser auprès de ta Mairie dès 16 ans, afin de respecter le délai légal



Cette année, la commune de Mornac réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février 2025.

Comment ça se passe ?

Une lettre de l'INSEE sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document le 21 janvier 2025 ?

Contactez nous :

Mairie de Mornac – 1 Allée des Sports 16600 MORNAC - 05 45 65 77 82

Coordinatrice communale : Mme DUBOIS Elodie – e.dubois@mornac.fr

NOS AGENTS RECENSEURS 2025 :



Mme DUBOIS, Mme GUEPEROUX, M. DESHAYES et Mme JARRON ainsi que notre coordinatrice communale : Élodie DUBOIS

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. **Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.**

Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3. Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, vous pouvez contacter :

Madame Elodie DUBOIS (e.dubois@mornac.fr / 05 45 65 77 82), **notre coordinatrice communale.**

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

MON TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

► le fonctionnement

Möbius mon Transport À la Demande me permet de voyager, à l'aller comme au retour, entre un point de correspondance et un arrêt de bus situé dans la zone möbius associée.

- **Un point de correspondance** est un arrêt qui me permet de rejoindre le réseau de bus, ou un point d'intérêt où je souhaite me rendre.
- **Un arrêt de la zone** me permet de relier au plus près de mon domicile (ou de mon lieu de travail) l'arrêt de correspondance. Les horaires proposés pour m'y rendre sont indiqués dans la fiche horaire de ma zone ou à mon poteau d'arrêt. L'heure de départ à mon arrêt dépendra des demandes pour les autres arrêts de la même zone.

Véhicules utilisés pour le service : ce sont des véhicules légers qui effectuent le service (maximum 9 places - conducteur inclus). Il est demandé au conducteur de ne pas faire voyager les personnes à l'avant du véhicule, sauf exception :

- Places arrière déjà utilisées ou non fonctionnelles
- Contraintes médicales (sur présentation d'un certificat médical le mentionnant).

► je m'inscris

pour bénéficier de mon service TAD, je m'inscris : par téléphone en contactant le service mon Transport À la Demande de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30 du lundi au vendredi au :

05 45 65 25 35.

- Je reçois mes codes internet par sms afin de faire mes réservations en ligne **uniquement**.

► je réserve sur internet

Je repère mon voyage en consultant les fiches Transport à la demande :

- L'heure de départ ou d'arrivée au point de correspondance qui m'intéresse*.
- Le nom de l'arrêt de bus situé dans la zone associée.
- Je reçois mon sms de confirmation lorsque ma réservation est définitivement validée (vers 12h si je réserve le matin, et vers 19h si je réserve l'après-midi).

**Les horaires proposés sont établis en fonction de la ligne structurante passant au point de correspondance.*

Départ avant 14h - Départ après 14h - Sur internet stga.fr

Jusqu'à la veille avant 19h - Jusqu'au jour même avant 12h

Je peux réserver plusieurs voyages à l'avance

IMPORTANT : concernant une réservation pour le samedi ou le lundi, les réservations doivent se faire le vendredi avant 17h (et même logique pour les jours fériés).

► où acheter son titre de transport ?

Tous les tickets et abonnements sont valables sur ce service. Les titres de transport sont disponibles :

- **Dans l'un des points de vente STGA**
- **À L'Agence Mobilité** sur la place du Champ de Mars à Angoulême
- **Sur internet** : eboutique.stga.fr
- **Sur l'application maStgamobile**
- **Après du conducteur** (ticket dépannage : 2 €)

► j'annule ma réservation

les délais d'annulation sont identiques aux délais de réservations. Voir ci-dessus.

- **Sur stga.fr**, dans la rubrique "Ma réservation Transport À la Demande"



POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE OU EN SITUATION DE HANDICAP, IL EXISTE UN SERVICE SPÉCIFIQUE :

MON TRANSPORT À LA DEMANDE ADAPTÉ

- Un transport au **même prix** que le réseau möbius classique
- Un mode de réservation **simple par téléphone**

► les conditions d'accès au service

L'accès au service est direct pour les personnes :

- Bénéficiaire d'une **carte mobilité inclusion (CMI)**
- Bénéficiaire d'une **carte d'invalidité**
- Bénéficiaire d'une **carte européenne de stationnement**
- Bénéficiaire d'une **carte de priorité**
- Bénéficiaire de **l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie** (justifiant du classement GIR 1 à 4)
- Souhaitant un **accès temporaire** au service **n'excédant pas 2 mois** lié à un handicap temporaire, sur présentation d'un certificat médical. Cet accès temporaire sera reconductible 2 fois maximum.

L'accès au service doit être autorisé par le médecin conseil pour :

- **Les personnes ne disposant pas des justificatifs** mentionnés pour un accès direct mais dont l'incapacité ne permet pas d'utiliser le réseau de bus classique.
- **Un questionnaire médical** doit être rempli par le médecin traitant puis soumis pour avis au médecin conseil (dossier confidentiel).

► les démarches pour y accéder

1. Je retire un dossier d'admission

Je peux le remplir directement sur le fichier PDF ou manuellement sur stga.fr. Il est également disponible à l'Agence Mobilité. Vous pouvez aussi en faire la demande par courrier ou mail à la STGA.

2. J'envoie ou je dépose mon dossier

Je complète mon dossier, je peux le renvoyer par mail à : montad@stga.fr ou l'envoyer ou le déposer avec tous les justificatifs à la STGA :

- **À l'accueil du Centre Bus**, 554 route de Bordeaux à Angoulême
- **À L'Agence Mobilité** sur la place du Champ de Mars à Angoulême

3. Je reçois la réponse

Après examen du dossier, le service reprend contact avec vous par téléphone.

4. J'effectue mes premières réservations

Si mon dossier est accepté, je peux prendre contact avec l'équipe de Transport À la Demande et prendre mes premières réservations.

Collecte des ordures ménagères EN SAC TRANSPARENT ?

En 2022, Calitom et la communauté de communes du Rouillacais ont commencé l'expérimentation des sacs transparents pour la collecte des ordures ménagères résiduelles (= OMR, bac noir). En une année, le ratio de collecte des OMR est passé de 183 à 116 kg/hab/an. Dans le même temps, le ratio de collecte sélective (= CS, bac jaune) a bondi de + 34% à 75 kg/hab/an. Pour comparaison, les tendances de GrandAngoulême à fin 2024 sont : 160 kg/hab/an en ordures ménagères résiduelles (OMR) et 72 kg/hab/an en collecte sélective (CS).

La ville de Mornac, comme 19 autres communes de l'agglomération, a été contacté pour le lancement d'une expérimentation similaire à l'échelle du GrandAngoulême qui débutera au printemps 2025.

La durée de l'expérimentation ?

A compter de la date de début des refus de collecte, l'expérimentation court sur 12 mois en continu. Sa prolongation, sa généralisation ou son arrêt sera décidée par les élus du conseil communautaire en fonctions des résultats.

La dotation des sacs transparents ?

Afin de faciliter l'expérimentation, des sacs transparents seront mis à disposition à la mairie avec les consignes de dotation suivantes :

• Dotation des ménages :

- 52 sacs de 30 litres en dotation initiale,
- Réassort par rouleau de 26 sacs en tant que de besoin mais un par un.

• Dotation des entreprises :

- 26 sacs de 50 litres en dotation initiale,
- Réassort par rouleau de 26 sacs en tant que de besoin mais un par un.

La distribution des sacs sera organisée au moins 3 mois avant le début des refus de collecte.

Les modalités des refus de collecte ?

3 mois après la mise à disposition des sacs en mairie, le démarrage des refus de collecte prend effet lors des tournées de ramassage.

Les refus de collecte sont prescrits aux équipages de collecte dans les cas suivants :

- Présence de sacs autres que transparents,
- Présence d'emballages en quantité,
- Présence d'emballages en verre,
- Présence de déchets alimentaires en quantité,
- Présence de déchets végétaux.

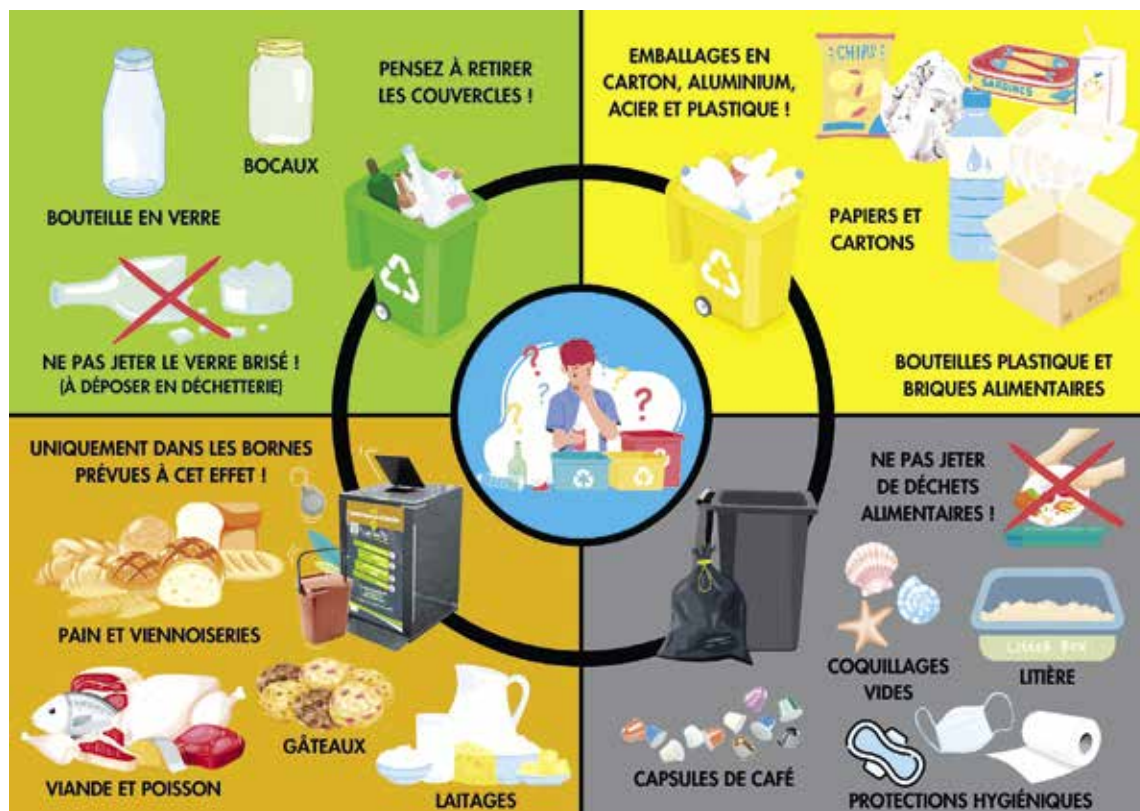
Le contrôle sera progressif, tout d'abord sur les vidages des bacs, puis par contrôle préalable au vidage sur des adresses repérées. Une étiquette précisant que le refus de collecte n'est pas un oubli mais bien volontaire invitera l'usager à procéder à un nouveau tri de sa poubelle pour la mettre en conformité avec les règles.

Pour limiter notre impact environnemental et préserver l'avenir des générations futures, chaque geste compte, c'est grâce aux efforts collectifs que nous pourrions faire avancer les choses.



RAMASSAGE DES POUBELLES, OPÉRATION TRANSPARENCE

Rappel de tri



ET ÇA CONTINUE ENCORE ET TOUJOURS...



Carte des équipements de Collecte

- ♂ Colonne à verre
- ♂ Bornes à textiles

- ♂ Sites de compostages publics
- ♀ Bornes à déchets alimentaires

LE BOURG



PARKING NOUVEAU CIMETIÈRE



LOTISSEMENTS DU PETIT MAIRAT
ET DE L'ORÉE DE BOIS BLANC



SALLE DES FÊTES



ROUTE DE BOIS BLANC



PARKING ROUTE DE MONTBRON



ROUTE DE MONTIGNAC

LE QUÉROY



LE PUY DE NANTEUIL



RONZAC



BROUTERIE



LA BRACONNE



La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- ☐ Brouettes
- ☐ Seaux et arrosoirs
- ☐ Jouets d'enfant, même les plus petits
- ☐ Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- ☐ Poubelles
- ☐ Caisses, pots...
- ☐ Remorques et matériel de chantier (tuiles...)



VIDONS une fois par semaine



- ☐ Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
- ☐ Gamelles pour animaux
- ☐ Pieds de parasol
- ☐ Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
- ☐ Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
- ☐ Pluviomètres
- ☐ Eléments de décoration

Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- ☐ Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- ☐ Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- ☐ Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !

*Et passez
le message
à votre voisin*



Toutes les infos
et les flyers à
télécharger ici

ENTRETENONS

- ☐ Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- ☐ Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- ☐ Terrasses sur plots
- ☐ Caillebotis
- ☐ Pompes de relevage
- ☐ Bornes d'arrosage



NETTOYONS

**pour faciliter
l'écoulement
des eaux**

- ☐ Gouttières, chéneaux
- ☐ Regards d'eau de pluie
- ☐ Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- ☐ Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, évier...)



Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.

Il est donc né chez vous ou pas loin !

Pour s'en débarrasser, une seule solution : **supprimer les récipients** où il pond ses œufs et prolifère...



150 m



*L'astuce du Pro,
mettez du sable
dans vos coupelles*



Quand agir contre le moustique tigre ?

Si l'on pense aux moustiques tigres seulement à l'arrivée des beaux jours, il y a de grandes chances qu'on agisse trop tard pour stopper leur prolifération.

La lutte contre les moustiques tigres c'est toute l'année, étant donné que **leurs œufs peuvent survivre et attendre tout l'hiver** que les beaux jours reviennent.

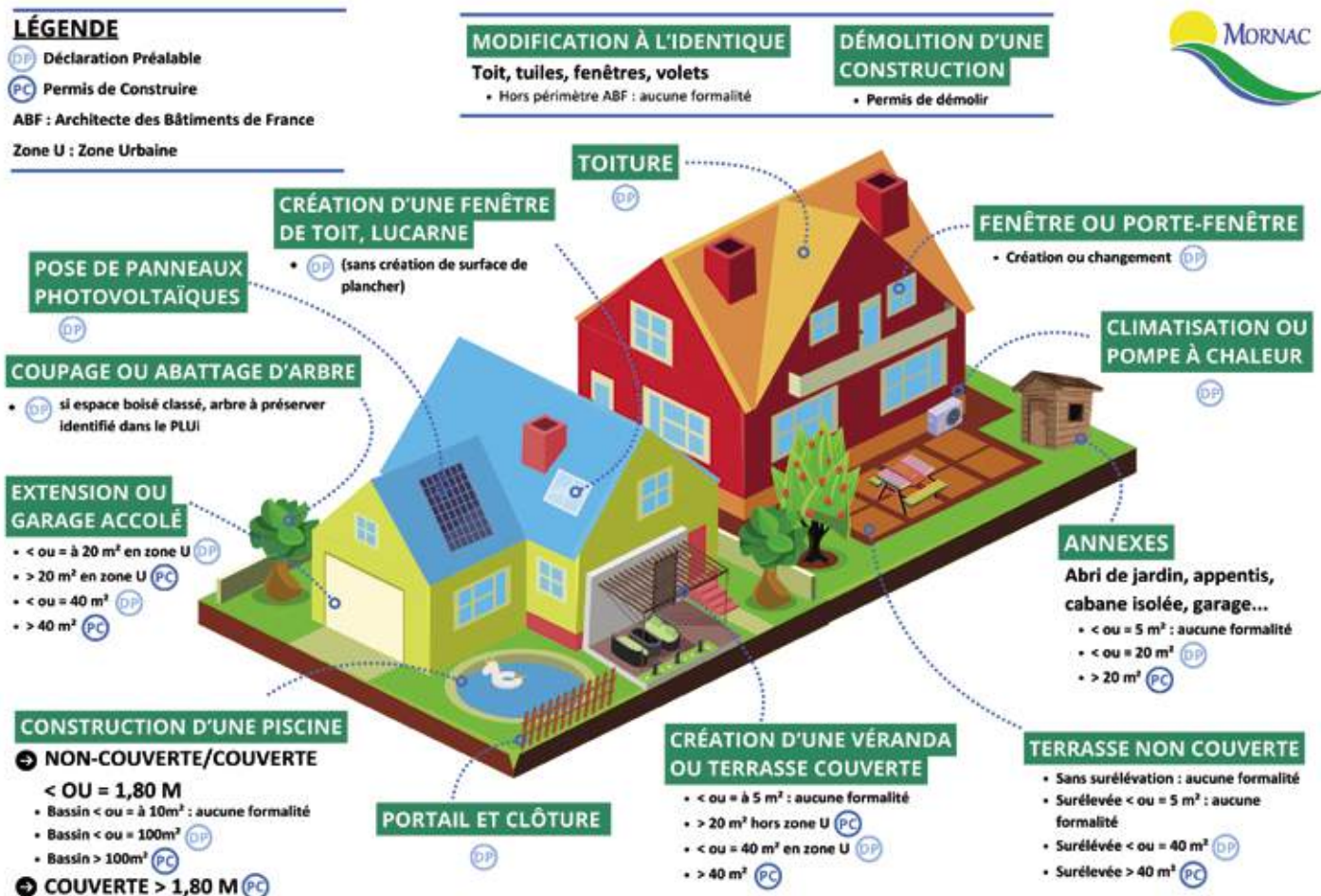
Il faut donc prévoir de renouveler ces gestes :

- **Chaque semaine** entre avril et novembre
- **Après chaque averse** de pluie durant toute l'année
- **Avant et après une absence de plusieurs jours** de votre domicile

URBANISME

Pour rappel :

Ce schéma vous indique les limites entre les différentes autorisations d'urbanisme, cependant, il est indispensable de bien se renseigner en mairie avant d'entreprendre chacun de vos projets travaux afin de s'assurer de leur faisabilité.



PASS ACCESSION *Devenir propriétaire dans l'ancien*

Le Pass Accession est un dispositifs destinés aux futurs propriétaires qui souhaitent investir dans des logements anciens à rénover en centre urbain, centre bourg.

LES AIDES FINANCIÈRES

- **GrandAngoulême vous apporte une aide de 4 000 € à 6 000 €** selon vos ressources ;
- Jusqu'à **4 000 € par la commune** pour l'achat du bien.
- Des subventions partenariales complémentaires (Anah, Département de la Charente) peuvent être accordées pour certains travaux notamment de rénovation énergétique.

GrandAngoulême propose gratuitement une assistance technique (architecte, thermicien...), administrative (montage du dossier de subventions) et financière (centralisation des subventions et paiement des entreprises).

Pour plus d'informations contactez le service Habitat du GrandAngoulême :

- 12 Boulevard de la République 16000 ANGOULÊME
- 05.86.07.20.66 - grandangouleme.habitat@grandangouleme.fr



J'écris mon territoire de demain

DU 1^{ER} FÉVRIER AU 4 MARS 2025

**• PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR
ET LIEUX DE CONSULTATION DU DOSSIER**

ET LIEUX DE CONSULTATION DU DOSSIER

Le dossier du SCOT-AEC est consultable dans les lieux de permanences, aux horaires d'ouverture habituels des mairies.

- **PAR ÉCRIT** via les registres papiers disponibles dans les lieux de permanences

• EN LIGNE www.grandangeouleme.fr

Rubrique Vivre et Habiter > Urbanisme > SCOT-AEC en cours d'élaboration > Enquête Publique

• PAR COURRIER, pendant la période de l'enquête

Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême
Service planification

Commissaire-enquêteur • Enquête publique SCoT-AEC

25 boulevard Besson Bey - CS 16023 - 16023 Angoulême CEDEX



→ Pour en savoir plus, visitez l'expo SCOT-AEC dans toutes les mairies des 38 communes de GrandAntoulême, à partir du 1^{er} février.



- ➡ VISITE À VOTRE DOMICILE
- ➡ AUDIT ÉNERGÉTIQUE
- ➡ PROGRAMME DE TRAVAUX
- ➡ AIDE À LA CONSTITUTION DES DOSSIERS DE SUBVENTION
- ➡ ACCOMPAGNEMENT À LA PRISE EN MAIN DU LOGEMENT

→ **Les ménages aux ressources modestes et très modestes** engagés dans un Pass Accession (dispositif d'aide à l'acquisition dans l'ancien).

→ Ménage intermédiaire ou supérieur des plafonds de ressources Anah. Pour connaître votre catégorie, consultez le barème sur www.france-renov.gouv.fr/barème.

→ **Logement de plus de 15 ans** situé sur l'une des 38 communes de GrandAnjouême en zone U du document d'urbanisme

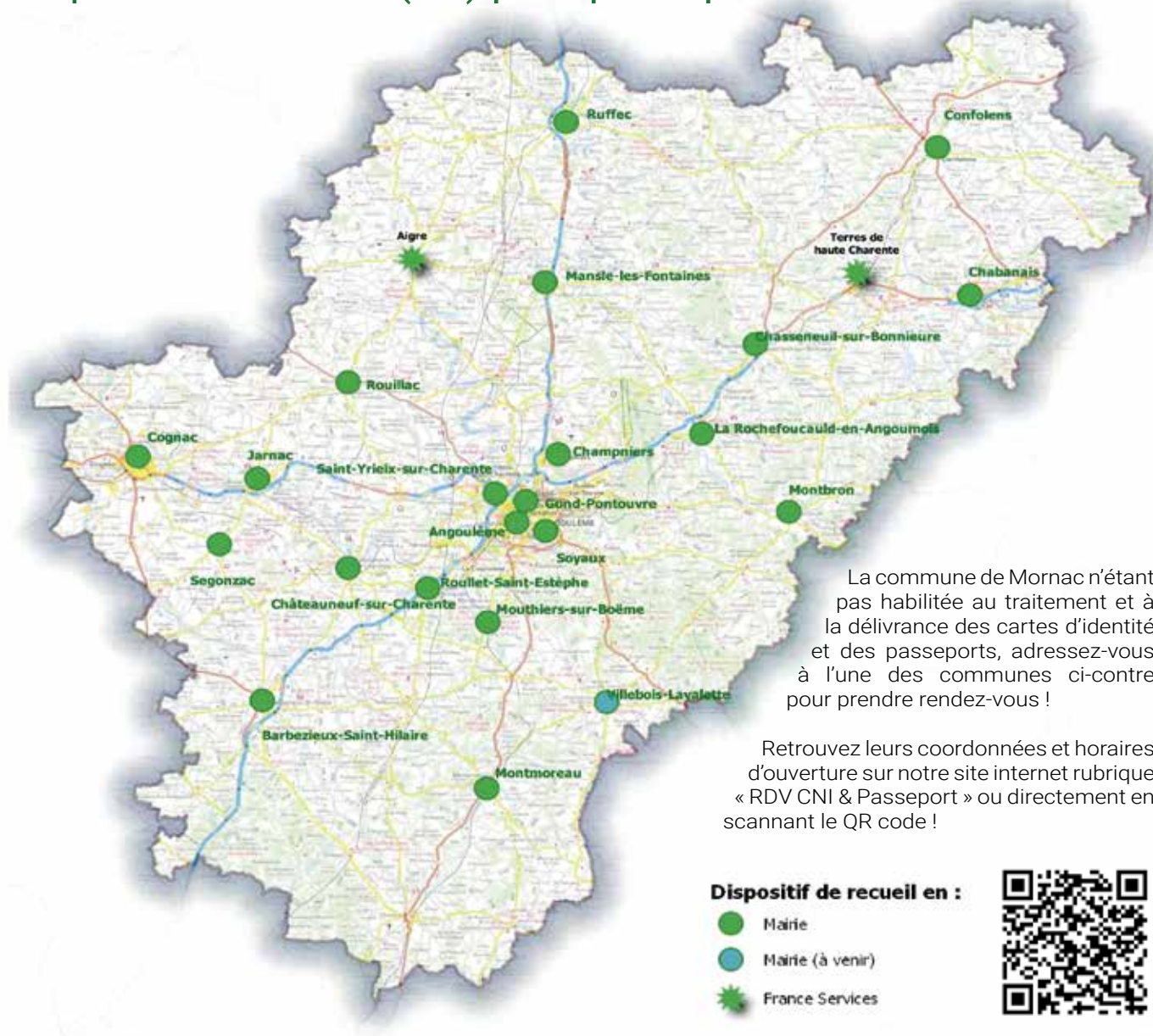
→ Avec Ma Prime Rénov Parcours Accompagné, l'accompagnement par une structure agréée Mon Accompagnateur Rénov est obligatoire : Rénovation énergétique globale permettant un gain minimum de 2 classes énergétiques du DPE et comprenant 2 gestes d'isolation parmi 4 (toiture, fenêtre/menuiseries, sols ou murs).

→ L'Accompagnateur Rénov est cofinancé par l'Anah entre 20 et 100%, selon votre catégorie de ressources, d'un plafond de 2 000 € TTC.

13

Carte Nationale d'Identité / Passeport

Dispositif de recueil (DR) pour passeport et/ou CNI



Procédure catastrophe naturelle

Procédure générale de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

Les sinistrés signalent en mairie qu'ils ont subi des dommages liés à un événement. Pour cela, ils doivent indiquer dans un courrier les éléments suivants :

- Nom, prénom et adresse
- Description du sinistre (nature, date, heure, lieu)
- Liste de tous les objets perdus ou endommagés
- Dégâts causés à des tiers (par exemple si un arbre de votre propriété est tombé et a occasionné des dégâts chez un voisin)
- Coordonnées des victimes (s'il y en a)

Il est également possible de fournir des photographies des dommages en complément de la demande.

Le courrier se doit d'être extrêmement précis dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène (murs fissurés...).

Ces informations sont indispensables pour la prise en compte du dossier pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.



Les obligations légales de débroussaillage (OLD)

Penser à protéger son habitation des feux de végétation dès l'automne, c'est investir aujourd'hui pour sa sécurité de demain

Le changement climatique intensifie le risque des feux de forêt et de végétation. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. En débroussaillant votre terrain, vous investissez pour votre sécurité. Dans les zones les plus exposées au risque d'incendie, le débroussaillage est **une obligation légale**.

Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés dans un territoire classé à risque d'incendie et à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation et les agents assermentés, notamment ceux de l'Office national des forêts (ONF), sont habilités à verbaliser.

Pour savoir si vous êtes concerné par l'obligation légale de débroussaillage, vous pouvez contacter votre mairie, votre préfecture ou vous rendre sur jedebroussaille.gouv.fr



Quand débroussailler votre terrain ?

Protéger sa maison des feux de forêt, ça se prépare toute l'année !



En automne et en hiver, on réalise les travaux les plus importants

L'automne et l'hiver sont les périodes les plus adaptées pour effectuer les travaux lourds de débroussaillage. Les végétaux ont perdu leurs feuilles ce qui facilite les interventions.

C'est également une période propice à la coupe des broussailles.



Au printemps, on entretient et on nettoie

Le grand nettoyage de printemps, c'est aussi valable pour son terrain ! C'est le meilleur moment pour nettoyer ses gouttières et se rendre à la déchetterie pour jeter les déchets de broyage. C'est aussi l'occasion de s'assurer que les réserves de bois ou de tout autre type de combustible sont éloignées de sa maison.

C'est également la période durant laquelle les repousse d'herbes et de broussailles doivent être coupées.



Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur jedebroussaille.gouv.fr

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES



TRAVAUX



Installation de tables de tennis de table aux écoles, à la Cité Chabasse, à Brouterie et dans le Bourg.



Nouvel abri de bus installé par le Grand Angoulême au Quéroy.



Création de passages piétons supplémentaires : sur la route des Écoles, la route des Prés, la route de la Combe du Cormier, la rue du Champ de Penot et la route de Montbron.



Fin de l'aménagement des salles des associations.



Installation de grillages et filets au terrain de foot d'entraînement.

TRAVAUX



Rénovation des équipements du parc avec la participation de Victorien BELLY pendant son job d'été.

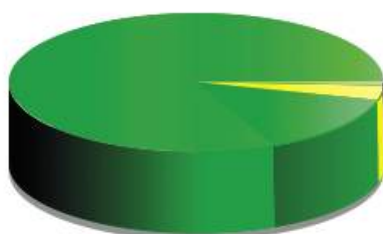
Roulez-vous vraiment à la bonne vitesse ? Les radars pédagogiques ont la réponse !

Depuis plusieurs mois, les radars pédagogiques installés dans les zones clés de notre commune jouent un rôle crucial : alerter les automobilistes sur leur vitesse tout en collectant des données. Voici ce qu'ils révèlent :

RÉPARTITION DES VÉHICULES PAR TRANCHE DE VITESSE

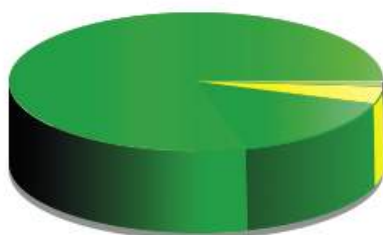
(sur l'ensemble des relevés au cours des 6 derniers mois).

Véhicules entrants



15 - 50 Km/h	269 561	(81.76 %)
51 - 60 Km/h	46 364	(14.06 %)
61 - 70 Km/h	11 249	(3.41 %)
71 - 80 Km/h	2 039	(0.62 %)
81 - 90 Km/h	358	(0.11 %)
91 - 100 Km/h	90	(0.03 %)
101 - 110 Km/h (et +)	37	(0.01 %)

Véhicules sortants



15 - 50 Km/h	249 264	(79.31 %)
51 - 60 Km/h	48 594	(15.46 %)
61 - 70 Km/h	12 877	(4.10 %)
71 - 80 Km/h	2 580	(0.82 %)
81 - 90 Km/h	693	(0.22 %)
91 - 100 Km/h	210	(0.07 %)
101 - 110 Km/h (et +)	85	(0.03 %)

Ces informations permettent d'ajuster les actions de sécurité routière et d'encourager un comportement responsable. Rappelons que la sécurité de tous dépend de nos comportements au volant.

Sortir sur Mornac

LES TABLES DE PING-PONG



Le City Stade se situe derrière la salle des fêtes !

LES JARDINS



PARCOURS SPORTIF DU BOIS BLANC !

- Sentier ludique de 160 m
- Parcours de santé de 2km

Pour toute la famille !



Plus d'infos sur
notre site internet



LE DOMAINE FORESTIER DE LA BRACONNE

Circuits de randonnées

Défi forestier en Braconne



Départ de la voie verte de la coulée d'Oc
reliant Mornac à Marthon sur 14 km !



LES TERRAINS DE PÉTANQUE



Médiathèque SEMAINE DU JEU : PREMIÈRE ÉDITION

Du 24 au 28 juin 2024, l'équipe de la médiathèque, en partenariat avec les écoles, a organisé une semaine spéciale jeux de société !

Chaque jour, plusieurs classes, de la maternelle au CM2, venaient à la médiathèque pour participer à des ateliers découverte de nouveaux jeux.

Le mercredi, de jeunes artistes ont pu concevoir un jeu de « Dobble » personnalisé créé à partir de leurs propres dessins !

Enfin, le vendredi, la cantine a concocté aux enfants un repas spécial afin de rester dans la thématique de la semaine !

L'événement s'est clôturé en beauté avec une traditionnelle soirée jeux où les familles ont pu se retrouver pour s'affronter lors de parties de jeux endiablées !

Merci à Gabin et Milo, nos jeunes stagiaires, pour leur aide sur les différentes activités proposées !





Nouvelle escale sur Mornac POUR LES SOIRS BLEUS !

Le 2 juillet 2024, les festivités ont débuté par un spectacle d'improvisation théâtrale proposé par notre association mornacaise Heavy Meta Impro.

La soirée s'est poursuivie avec l'entrée en scène de la compagnie SISINONNON et de sa caravane rose emblématique. Elle nous a transporté dans leur univers haut en couleurs, en acrobaties et en folie avec leur spectacle « L'herbe est plus rose ici ! ».



Au fil du conte

Mercredi 2 octobre 2024, nous avons accueilli l'artiste Kamel Guennoun qui nous a fait voyager à travers les récits merveilleux de son spectacle intitulé « L'homme qui avait mis le chemin sous ses pieds ».

Cette manifestation a rencontré un franc succès auprès du public venu nombreux. Au plaisir de vous retrouver pour l'édition 2025 !



ASSOCIATION *des Parents d'élèves*

Chers habitants de Mornac,

L'Association des Parents d'Elèves (APE), créée il y a maintenant de nombreuses années et affiliée à la FCPE, participe à la dynamique de la vie scolaire et au développement du bien-être des enfants au sein des deux écoles de notre commune.

Notre rôle est double :

1/ Les représentants des parents d'élèves : certain(e)s d'entre nous ont été élus par les parents d'élèves en début d'année scolaire afin de les représenter lors des conseils d'écoles maternelle et élémentaire qui sont au nombre de 3 et ont lieu en novembre, en mars et en juin. Ces réunions qui rassemblent les équipes enseignantes, le personnel communal, les représentants de la Mairie, du SIVU (centre de loisirs) et les représentants élus des parents d'élèves permettent d'évoquer des questions relatives à la vie scolaire. C'est notamment l'occasion d'aborder des sujets liés aux projets d'école, aux sorties, au règlement intérieur, à la garderie, à la sécurité, à l'hygiène, à l'alimentation, ... Nous sommes représentants de TOUS les parents d'élèves de l'école des Collines et sommes donc à votre écoute si vous souhaitez aborder des points particuliers pendant ces conseils. N'hésitez pas à nous solliciter si vous avez des questions, ou si vous souhaitez obtenir des informations.

2/ L'APE organise également des manifestations qui ont pour objectif de récolter des fonds afin de financer certaines actions qui profitent aux enfants des écoles de Mornac. Ces événements permettent également d'animer la vie de la commune en faisant participer tous les habitants de Mornac. Nous avons à cœur de proposer un certain renouvellement d'activités et sachez que nous sommes ouverts à l'innovation. Nous comptons donc sur vous, parents, mais aussi habitants, pour faire naître et concrétiser de nouveaux projets !

Les manifestations proposées en 2024 :

Comme chaque année, l'association propose plusieurs ventes pour ravir les papilles de tous les gourmand(e)s avec notamment : 2 ventes de madeleines BIJOU, vente de biscuits ST MICHEL, vente de chocolats de Noël locaux avec La Chocolaterie d'Antan (nouveau 2024/2025 afin de varier les plaisirs : Jeff de Bruges), 2 Noix'elles, ... d'autres ventes sont actuellement à l'étude pour diversifier les offres.

Nous avons également soumis une vente de tickets de tombola, avec de nombreux lots remis lors de la traditionnelle Fête des Enfants.

Nous organisons aussi des manifestations comme : une Boom Halloween qui rencontre un vif succès depuis maintenant 3 ans (remise d'un sachet de bonbons à chaque enfant présent), deux Bourses aux jouets-vêtements enfants et puériculture par an (Novembre et Mars), une Chasse aux œufs pour Pâques dans les jardins de Mornac, une Soirée Carnaval qui n'a malheureusement pas pu être maintenue faute d'inscrits, ...

Aussi, nous sommes à l'initiative de la collecte de papiers et cartons, par le biais de la benne que vous pouvez retrouver 5 week-ends par an, à côté du stade, derrière la Mairie. Les prochaines dates seront les 4 et 5 janvier, 8 et 9 mars, 17 et 18 mai & 5 et 6 juillet 2025.

Grâce à l'investissement des bénévoles et aux ventes effectuées tout au long de l'année, l'APE peut financer notamment : un goûter de Noël pour chaque enfant scolarisé (composé d'un KINDER, d'une brioche, d'une compote et d'un jus de



fruits), un cadeau déposé par le Père-Noël pour chaque classe et également un cadeau pour chaque garderie ; une partie du séjour découverte de la classe de Grande Section de maternelle à Saint-Lary ; pour chaque garderie, à la demande : du matériel, des fournitures, des jeux... ; une prise en charge partielle des sorties et activités liées aux projets des enseignants, qu'ils soient culturels, sportifs ou musicaux ; un cadeau de fin d'année pour accompagner les Grandes sections de maternelle en CP d'une part et d'autre part les CM2 dans leur nouvelle vie de collégiens ; un cadeau pour les naissances et les départs en retraite des équipes pédagogiques et des agents communaux travaillant au sein de l'école...

Tous les ans, nous clôturons l'année scolaire par la Fête des Enfants, entièrement organisée par l'association et financée par les bénéfices récoltés tout au long de l'année. Elle permet d'offrir à tous les enfants scolarisés à Mornac une fête digne de ce nom. Les activités y sont gratuites et diverses comme : nombreux jeux en bois, tractopelles et jeux de sable, 2 structures gonflables adaptées à chaque âge, poneys, tour en calèche, pêche aux canards, déguisements, ... et la nouveauté 2024 : présence de mascottes (Mickey, Les Minions, Kung Fu Panda) et d'animations telles que des bulles géantes et des sculptures en ballons. Nous essayons également de varier les plaisirs gustatifs entre les nombreux gâteaux confectionnés par les parents, les Barbes à papa et la dernière nouveauté 2024 : les glaces à l'italienne !

Aussi, l'année 2024 a été marquée par un bénéfice exceptionnel (sur l'année scolaire 2023/2024) et l'APE a décidé unanimement d'offrir un budget de 20 euros par enfant scolarisé aux équipes pédagogiques afin de contribuer à une sortie scolaire, à un projet éducatif, ...



ASSOCIATION *des Parents d'élèves (suite)*

Chaque enseignant a donc bénéficié de cette aide en juin 2024 (complétée par la Mairie et les coopératives scolaires) et les élèves ont pu par exemple : aller une journée à 'DéfiPlanet' (86), village insolite et nature, avec 1 activité incluse pour les élèves des 3 classes de maternelle ; pratiquer de l'accrobranche pour les CP ; se promener dans la commune de Varaignes (24) et découvrir la pêche et le magnifique château pour les CE1 ; visiter le Parc du Thot et Lascaux IV pour les classes de CE2 et CM1 ; faire ½ journée au Chambon avec activités pour la classe de CM2.

Cette année encore, les bénéfices 2024 ont été importants, dans une moindre mesure certes, mais ils vont permettre à l'APE de reproposer un budget à chaque classe pour que les enseignants puissent l'utiliser pour leurs propres élèves. Encore de beaux projets et de belles sorties à venir !

Pour information ou pour rappel plusieurs **manifestations restent à venir en 2025** comme (dates à reconfirmer) :

- innovation début d'année 2025 : goûter/bal Carnaval (projet encore en réflexion)



- Bourse aux jouets, vêtements enfants et matériel de puériculture le dimanche 16 mars

- Chasse aux Œufs dans les Jardins de Mornac le samedi 12 avril

- Fêtes des Enfants le samedi 28 juin

Sachez également que nous envisageons l'organisation d'un LOTO, en collaboration avec une association sportive de la commune, mais, à cette heure-ci, nous ne savons pas encore si ce projet aboutira.

Un grand Merci !

Nous souhaitons remercier la Mairie qui est engagée à nos côtés et contribue au succès des événements proposés par l'APE de Mornac, notamment par le biais du prêt de la salle des fêtes et l'installation/mise à disposition de matériel lors de nos différentes actions.

Nous remercions également nos membres et bénévoles qui, impliqués dans les moments clés de la vie associative et tout au long de l'année, permettent à l'association de proposer toutes ces manifestations pour nos enfants scolarisés.

Enfin, nous remercions les parents d'élèves par leurs contributions (confection de gâteaux par exemple) et leurs implications, ainsi que les habitants et commerçants de notre belle commune qui participent aussi par le biais de la benne à papiers/cartons et par certains achats lors des ventes proposées.

Nous comptons sur vous tous pour continuer à faire vivre cette belle association qu'est l'APE de Mornac et participer à nos manifestations ; un grand MERCI pour toutes les actions déjà menées.

Nous en profitons pour vous rappeler que nos effectifs s'amenuisent d'années en années et faute de personnes investies, l'association ne pourra perdurer. Si votre enfant est scolarisé à l'école des Collines de Mornac, que ce soit en maternelle ou en élémentaire, et si l'aventure vous tente, venez donner un peu de votre temps, échanger, rencontrer d'autres parents, passer d'agréables moments, rigoler en toute convivialité et apporter votre pierre à l'édifice ! Nous serons ravis de vous accueillir !

A très bientôt !!!!

Les membres de l'Association des Parents d'élèves de Mornac

Contacts : Boîte aux lettres située à gauche du portail de l'entrée des écoles

E-mail : apemornac@gmail.com - Facebook : [@ApeMornac](https://www.facebook.com/ApeMornac)

HATHA *Yoga* DÉTENTE

Mornac bénéficie aujourd'hui de l'enseignement de trois professeurs de yoga, Carole, Christel et Frédérique, les mardis et mercredis.

Le succès de ces cours ne se dément pas : ceux des adultes sont complets. Les enfants et les adolescents sont plus nombreux chaque année.

Tous acquièrent une meilleure concentration et confiance en eux ; ils sont plus calmes, apaisés. Les bénéfices de la pratique s'observent aussi sur la santé.

Sur le choix de ses professeurs, l'association Hatha yoga détente est exigeante : elle n'intègre que des professeurs diplômés de l'Ecole Nationale des Professeurs de Yoga (ENPY).

Seules deux écoles de yoga, certifiées Qualiopi, délivrent le Certificat Professionnel de Professeurs de Yoga en France : l'ENPY et l'EFY. Ce certificat est important : il atteste d'une formation complète, d'au minimum deux ans, assortie d'un important travail personnel. Il

atteste également de la capacité des professeurs à prendre en charge des fragilités corporelles diverses, en toute sécurité.

La commune de Mornac a ainsi su développer un pôle yoga de grande qualité, dans une salle remarquable, avec un enseignement de haut niveau. Elle a permis de démocratiser localement la pratique du yoga. Ce succès mérite d'être souligné !



Frédérique Buisson

07.81.53.53.78 - Email : shivasurya@sfr.fr

COMITÉ des Fêtes

Un comité des fêtes est une association à but non-lucratif composée de bénévoles participant à l'animation de la vie sociale au bénéfice de la population de sa commune. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations culturelles, éducatives ou sociales.

La Fête en France se perpétue depuis des décennies. Même si elle a évolué dans sa forme, il est important de maintenir ce lien culturel et festif dans chaque ville, village, quartier...

Pour cela, il est nécessaire d'encourager tous les bénévoles de cette association par votre présence aux animations et activités proposées. Plus nombreux vous serez sur les lieux de spectacles, bals, animations... Plus les fêtes seront belles !

Le Comité des Fêtes cherche à proposer des thèmes différents :

Thés dansants : toujours à des dates fixes, février et novembre. Depuis 2 ans le 11 novembre, nous offrons un très beau gala avec la présence de 5 accordéonistes et de danseurs venus de plusieurs départements limitrophes.

Les Soirs Bleus : c'est avec grand plaisir que le comité des fêtes a assuré la restauration encore cette année pour que cette soirée, organisée par la commune et le GrandAngoulême, soit encore plus conviviale et festive. Une très bonne fréquentation encore cette année.



Le repas moules/frites : une première cette année au mois d'août avec une animation en collaboration avec le cinéma. Un Ciné plein air nocturne précédé d'un repas moules/frites sur l'esplanade de la salle des fêtes. Une réussite avec une très bonne participation des Mornacais(e)s. Expérience à refaire !

La frairie : tradition qui se perd dans certains villages, Mornac peut encore se féliciter de pouvoir recevoir « La Frairie » le 3ème week end de septembre. Ce moment festif de rencontre, de partage où toutes les générations se croisent tient à cœur aux bénévoles. Cette année, d'autres associations se sont jointes au Comité des Fêtes : Le samedi soir pour que le repas devenu traditionnel se déroule le mieux possible et le dimanche matin pour la mise en place du Bric à Brac. Qu'ils en soient encore remerciés.

Le marché de Noël 2024 : Lors de cette 3ème édition, nous avons accueilli encore de nombreux exposants. La soirée s'est clôturée par le feu d'artifice qui a illuminé le ciel et les yeux des spectateurs.

Malheureusement les bénévoles présents depuis de nombreuses années s'épuisent et se font rares. C'est pour cette raison, que le réveillon n'a pas été maintenu.



Que faire pour apporter du sang neuf dans l'équipe ? Cette fin d'année, de jeunes bénévoles sont venus apporter leur aide et le comité des fêtes les remercie... Mais ils sont encore trop peu. Nous accueillerons avec plaisir toutes personnes voulant apporter leur aide, leurs idées, leur bonne humeur voire leur jeunesse afin de poursuivre la mission que nous nous sommes fixé « ANIMER LA COMMUNE ».

Nous vous donnons rendez-vous lors de l'assemblée générale le samedi 25 janvier 2025 10h30, à la salle des associations derrière la mairie.

Merci à la mairie, son équipe municipale et ses services pour leur écoute et leur disponibilité.

Bonne nouvelle année 2025, au plaisir de vous rencontrer lors de nos manifestations ou pour leur organisation !



L'ATOUT Chœur

L'ATOUT CHŒUR, LES 10 ANS DE L'ASSOCIATION EN 2025



Encore une année riche en concerts pour L'Atout Chœur. Elle a commencé avec une journée chorale aux côtés de CHORALÈME le 17 mars. Le 23 mars, nous avons accueilli la chorale LES NOCTAMBULES de Boutiers-Saint-Trojan dans l'église pour les Rencontres Chantantes. Puis nous avons invité CHORALÈME pour une journée chant suivie d'un concert commun le 2 avril à Fléac.

Le 16 juin, nous avons passé la journée en Sud-Charente, à Aubeterre-sur-Drone et nous avons chanté dans l'église des Essards. Le 21 juin, nous avons fêté la musique avec les élèves de l'école Cézanne Renoir d'Angoulême en participant à leur fête d'école.

Les 6 et 7 juillet nous avons animé une messe de mariage à Fléac. Ensuite nous avons participé à une randonnée, suivie d'un concert pour l'Association de Sauvegarde de l'Église de Touvre.

Après la pause estivale, nous avons repris le chemin des répétitions fin août et le 10 octobre s'est tenue l'Assemblée Générale où les différents bilans ont été adoptés. Le bureau a été reconduit à l'identique : Présidente : Adeline LAURENSOT. Secrétaire : Eliane HEMADOU. Trésorière : Frédérique DARTHOUT.

En fin d'année, L'Atout Chœur a fait deux concerts de Noël au profit de l'épicerie solidaire du SCCUC (Services et Culture des Campus Universitaires de la Charente) le 13 décembre à l'église de Mornac et le 15 décembre à l'église de La Couronne.

Vous pouvez déjà noter la date du dimanche 6 avril pour nos Rencontres Chantantes où nous accueillerons une autre chorale.

Nous recherchons des choristes dans les pupitres d'altos, ténors et basses.

Envie de chanter dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous contacter pour venir assister à une ou deux répétitions. Vous serez assurés de voyager à travers le temps et le Monde avec notre répertoire très varié, de la Renaissance à la chanson française actuelle, de la Croatie à l'Amérique du Sud...

Nous répétons deux jeudis soirs et un samedi par mois à Mornac. Les répétitions ont lieu dans la toute nouvelle salle des associations.

Contact : 06 30 26 24 92 – adeline.laurensot@gmail.com



*L'ensemble des choristes
vous souhaite une excellente année 2025 !*

L'ATELIER des Collines

L'association de Mornac, l'Atelier des Collines, qui propose, depuis maintenant 20 ans, des cours de peinture et dessin : acrylique, huile, gouache, aquarelle, pastel, encre, crayon a connu un franc succès lors de son exposition annuelle en juin. Un public nombreux et enthousiaste est venu admirer la centaine d'œuvres réalisée par les élèves de l'association. Les tableaux de l'invitée d'honneur, l'artiste, Michèle Boden Soulivet, ont également été très appréciés.

Quelques places sont encore disponibles pour les cours :

- Cours pour adultes : mardi matin, mercredi soir et jeudi matin et soir
- Cours pour enfants : mercredi après-midi (2 horaires)

Alors, si le pinceau ou le crayon vous démange, débutant ou confirmé, n'hésitez pas à nous contacter au **07 68 81 70 24** ou atelierdescollines@gmail.com



LA P'TITE Récrée

Réunies autour d'un projet pédagogique (sociabiliser l'enfant), les assistantes maternelles de la P'tite Récrée vous accueillent de 9h à 11h les lundis, mardis, mercredis et vendredis, dans la salle du bourg (devant le terrain de pétanque).

Nous nous regroupons autour d'activités variées, (peinture, pâte à modeler, éveil musical, motricité...), de rendez-vous à la médiathèque, de sorties (salle de danse, cirque, promenades en forêt ...).

Les ateliers proposés aux enfants leur permettent de confectionner de petites productions à l'occasion des différentes fêtes qui ponctuent l'année.

Nous partageons des moments conviviaux pour célébrer les anniversaires des enfants tous ensemble autour d'un gâteau.

Nous avons des nouvelles de nos « Grands », rentrés à l'école maternelle. Leur adaptation a été facilitée car ils se connaissaient déjà.

Liste des assistantes maternelles adhérentes :

BOURGOIN Karine : 06 07 74 47 84

JOSLAIN Isabelle : 05 45 61 35 28 ou 06 51 89 31 15

RAFIN-NESA Stéphanie : 06 98 96 51 15

REYNAUD Jessica : 06 68 07 30 65

SOULET Nathanaëlle : 06 18 89 48 75

THOMAS Marion : 06 88 69 60 89

WAECHTER Laura : 06 01 91 34 08



Pour tous renseignements ou pour nous rencontrer, vous pouvez contacter :

Stéphanie RAFIN-NESA : 06 98 96 51 15 - **JOSLAIN Isabelle** : 05 45 61 35 28 ou 06 51 89 31 15

TEMPS Danse ENCORE ET TOUJOURS PRÉSENTE DEPUIS 2010

Une nouvelle année débute avec quelques enfants et ados emportés vers d'autres activités. Mais des nouveaux danseurs ados et adultes sont arrivés.

Nous continuons notre route avec Pierre Dignac tous les mercredis à partir de 16h au gymnase de Mornac.

Venez aussi transpirer tous les lundis dès 18h avec Sébastien Drapeau pour découvrir le Fitness-danse (réservé aux adultes).

Pour l'année 2023/2024 quelques moments festifs :

• **10 Janvier** : Galettes offertes à tous les adhérents,

• **6 Avril** : Soirée Temps Danse à la Grange de Fontastier, organisée par notre professeur,

• **15 Juin** : Fête de la Danse à l'Espace Carat, grand succès pour deux danses présentées par nos ados,

• **22 Juin** : Présence au forum des associations,

• **30 Juin** : Spectacle de fin d'année à la salle des fêtes de Mornac, très attendu par les danseurs petits et grands. Présentation réussie. Un petit plus offert aux spectateurs, à leur tour un moment festif sur la piste de danse avec le DJ Pierre. Ambiance assurée.

Messieurs, célibataires, jeunes et moins jeunes ne soyez pas timides. Venez tenter l'aventure de la danse de salon et retrouvez-nous sur le parquet. Ambiance conviviale et bon enfant.

Présidente : Jocelyne CHARLES

Vice-Président : Philippe PETIT

Secrétaire : Isabelle VERGNAUD

Trésorière : Corinne PICHON

Tous les membres de Temps Danse vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



Renseignements : Jocelyne 06 07 60 48 76 ou Philippe 06 32 82 20 90



ASSOCIATION *sophrologie & renaissance*



La sophrologie, c'est un peu comme un spa pour l'esprit et le corps. Cette pratique douce mêle relaxation, respiration et visualisation pour aider à mieux vivre avec soi-même. L'un de ses grands atouts ? Elle permet de réduire le stress, de relâcher les tensions et de retrouver une paix intérieure. Chaque séance est un véritable moment de rééquilibrage, où l'on apprend à respirer profondément, à se détendre et à se concentrer sur le moment présent.

Pour notre mental, la sophrologie aide à évacuer l'anxiété, à renforcer la confiance en soi et à mieux gérer les émotions. Elle est aussi une alliée précieuse pour gagner en sérénité face aux défis de la vie quotidienne. Sur le plan physique, elle permet de dénouer les tensions musculaires, d'améliorer la qualité du sommeil et de diminuer la fatigue.

Un autre point fort ? Elle agit sur la gestion de la douleur et les troubles liés au stress. De plus, les sportifs l'adoptent pour améliorer leur performance en se concentrant mieux et en gérant

leur stress de manière plus fluide. La sophrologie, c'est donc un moyen simple et efficace de retrouver un équilibre, tant mental que physique, au quotidien. Un peu comme un reset pour votre bien-être !

Ce qui rend la sophrologie encore plus intéressante, c'est sa flexibilité. Pas besoin d'être un expert en méditation ou en yoga pour en profiter. Elle peut être pratiquée par tout le monde, à tout âge et à n'importe quel moment de la journée. Que ce soit à la maison, au travail ou même en déplacement, quelques minutes de relaxation peuvent suffire pour retrouver de la clarté mentale et apaiser un corps tendu. Elle se prête aussi parfaitement à la gestion des moments de stress intense, comme avant un examen, une présentation importante ou un entretien. En résumé, la sophrologie est une méthode simple, accessible et efficace pour booster son bien-être au quotidien, tout en prenant soin de soi de manière holistique.

Alors, pourquoi ne pas s'accorder un moment pour souffler, fermer les yeux et découvrir tout le potentiel de la sophrologie ?

Nous pratiquons nos séances par groupe de 6 à 8 personnes.

La première séance est gratuite.

Les cours ont lieu le lundi de 17h30 à 18h30 et de 18h30 à 19h30.

Pour tout renseignement, contactez le 06.51.78.84.14 ou 06.77.82.88.38

GYMNASTIQUE *Volontaire*

La Gymnastique Volontaire de Mornac vous présente ses meilleurs vœux pour 2025 : Bonheur et Santé !!!

Il est toujours temps de venir nous rejoindre pour pratiquer de la gymnastique dans la joie et la bonne humeur. Les cours sont assurés par Valérie les lundis et jeudis de 20h30 à 21h30 à la salle omnisport de Mornac. Nous pratiquons du step, du cardio, circuit training, abdominaux et pounds. Les cours ont lieu de septembre à juin, même pendant les congés scolaires, nous faisons une petite pause pour les vacances de fin d'année. Depuis septembre 2024, un cours de pilates est

dispensé le mercredi de 20h30 à 21h30 par Nathalie toujours à la salle omnisport de Mornac. **C'est une nouveauté !**

Nos tarifs sont les suivants :

110€ pour l'année pour la gym.

100€ pour l'année pour le pilates.

150€ pour l'année pour la gym et le pilates.

Malgré un arrêt de travail de notre animatrice, suite à un problème de santé, les cours de gymnastique sont assurés par Rémy et Nathalie assure les cours de pilates

Comme chaque année, nous avons contribué à Octobre Rose.



N'hésitez pas à nous rejoindre pour les 6 mois restants !

En janvier, nous partagerons la galette des rois. Et en juin, nous clôturerons l'année par notre traditionnel pique-nique !!!

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Madame BOISSERIE Nadia au **06.01.34.18.26.**



TENNIS de *Table*



Après un été olympique historique pour le tennis de table français, le club de Mornac tennis de table surfe sur la vague en accueillant de nouveaux jeunes très motivés. C'est ainsi que 6 moins de 18 ans et moins de 13 ans, dont 3 nouveaux, sont inscrits en championnat jeunes pour représenter le club et la commune dans le département. Quel plaisir de les voir progresser sous les yeux remplis de fierté de leurs parents !

Côté championnat sénior, 4 équipes sont engagées et font honneur à leur maillot le vendredi soir dans l'Espace Patrick Deschamps (inauguré en juin avec le soutien de la mairie), des victoires et des défaites, mais toujours dans la bonne humeur. A propos de maillots, le club va s'en procurer de nouveaux pour la 2^{ème} phase qui débute en janvier. Nous remercions chaleureusement la mairie et les sponsors pour leur précieux soutien financier sans lequel rien ne serait possible.

Grâce à la mise à disposition ponctuelle du grand gymnase, le club accueille également des rencontres départementales de jeunes, soit environ 70 joueurs accompagnés de leurs parents. Tous prennent plaisir à évoluer dans ce magnifique complexe quasi unique en Charente.

Si cela vous dit de « taper la balle », n'hésitez pas à venir découvrir notre sport les mardis et jeudis soir de 18 à 20 heures. Le club est aussi doté d'une section loisir qui ne participe pas aux compétitions.

*6 jeunes très motivés,
entourés de leur coach !*



TENNIS CLUB *Mornac Touvre*



Le club de tennis Mornac Touvre propose cette année une initiation au Pickleball les mardis à 18 heures ainsi que les samedis à 9 heures dans la salle des sports de Touvre. Venez le découvrir.



Le pickleball est un sport pour tous les âges. Il est facile à apprendre pour les débutants, mais il peut rapidement devenir un jeu compétitif pour les joueurs avancés. En jouant au pickleball régulièrement, les joueurs de tout âge peuvent améliorer leur santé physique et mentale.

Mais le club c'est aussi le tennis sur les courts extérieurs à Mornac et à certains créneaux dans la salle de Touvre.

Les tarifs du club comprennent l'adhésion au club ainsi que la licence FFT.

Renseignements sur le site : <https://tcmt-mornactouvre.sportsregions.fr/>



ÉTOILE SPORTIVE de *Mornac*

L'ES MORNAC FOOT est un club familial où les membres, les sympathisants, les éducateurs, les coaches, les joueurs et les dirigeants sont heureux de s'y retrouver.

L'ES MORNAC est aussi un club battant et en plein développement et en structuration. Pour cette année 2024/2025 un total de 234 licenciés. Pour les séniors : 79 licences séniors et U18/19, 22 licences dirigeants, 15 animateurs et éducateurs diplômés et 3 licences arbitres. Pour les jeunes : 128 licences catégories jeunes dont 8 U18/U19, 16 U14/U15, 28 U12/U13 et 55 licenciés en Foot Animations (entre 6 à 9 ans). Nous avons engagé 4 équipes séniors dans les championnats de notre département. L'équipe A évolue en deuxième division, l'équipe B en troisième division et les équipes C et D en quatrième division. Avoir 4 équipes séniors, c'est remarquable car il n'y a que très peu de club charentais qui peuvent se féliciter d'avoir un tel engouement.

L'entraîneur principal du club est monsieur YADALI SAKHO. Il est secondé par madame Romane MUNICH, messieurs Kevin QUERELLOU, Romuald SARRAZIN, Mickael DOMINGOS, Nicolas GAMAURY, Jérôme RANGER et Quentin LAVIE.

Les ambitions pour les équipes séniors : Montée de l'équipe A en Division 1 dans les 3 ans, maintien de l'équipe B, réaliser un bon championnat pour les équipes C et D, qui ont accédé à la division 4 cette année.

Pour les jeunes, nous poursuivons notre bon développement et c'est une grande satisfaction. Nous présentons une équipe U14/U15, deux équipes U12/U13, deux équipes U11 et des équipes U6 à U9 qui font du football animation et découverte. Nos équipes jeunes évoluent toutes en niveau départemental.

L'école de FOOT de l'ES MORNAC est en plein essor sous la conduite de Jacky MERCIER et Will VIGIER avec de nombreux encadrants et bénévoles : Cédric FREVAL, Cyril DELAVALLADE, Olivier PEREIRA, Julien RAYNAUD, Alain BOURICAUD, Sébastien AUPETIT, François PICAN etc... Ils sont nombreux



et tous passionnés. En continuité de l'année précédente, nous avons aussi des jeunes licenciés féminines. Bien que nous n'ayons pas encore la possibilité d'inscrire une équipe fille, elles participent dès que possible à des événements organisés par le district.

Nos ambitions pour les jeunes : Poursuivre la structuration du club par un nombre d'éducateurs importants et formés.



ÉTOILE SPORTIVE de *Mornac (suite)*

Pour faire fonctionner le club, l'ES MORNAC peut compter sur un bureau composé de 15 dirigeants motivés et dévoués, une équipe d'animation au top qui propose de nombreuses activités, soirées etc... Nous pouvons également compter sur de nombreux amis qui sont toujours présents pour aider à la buvette, à un loto, à la marche du 13 juillet, aux tournois organisés par le club ou ceux où nos jeunes participent etc... Merci à tous.

Nous remercions aussi nos nombreux partenaires qui nous soutiennent. Nous pouvons ainsi bénéficier de très belles installations que beaucoup d'autres clubs nous envient. C'est aussi un atout pour développer notre club.

Vous l'aurez aisément compris, tout cela ne serait possible sans le bénévolat et l'engagement de toute l'équipe dirigeante du club mais aussi avec l'aide des parents que nous ne manquerons pas de solliciter. Un grand merci à tous ceux d'ores et déjà engagés.

L'équipe dirigeante est déterminée et souhaite vivement voir des amis, anciens ou connaissances du club nous rejoindre pour animer positivement notre association (importante pour la commune avec de belles valeurs) en tant qu'accompagnateur, dirigeant ou éducateur.

Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Si vous souhaitez nous rejoindre ou si vous avez des questions, vous pouvez contacter le président Jean-Pascal TIXEUIL (06 11 23 60 14) ou Messieurs les vice-présidents François PICAN (06 40 65 56 95), Fred ROSSIGNOL. La saison 2024/2025 est lancée pour toutes les équipes. Si vous souhaitez participer à de beaux challenges pour les enfants, pour notre commune, alors venez nous rejoindre comme joueurs, encadrants ou encore dirigeants, vous serez les bienvenus.

Vive le sport, vive l'ES Mornac



LES MARCHEURS de *Mornac*

Avec l'achèvement de l'année 2024, nous pouvons faire un bilan de l'activité de l'association des marcheurs de Mornac.

Rappelons que l'association fonctionne sans subventions et les adhérents sont les marcheurs qui viennent régulièrement (ou pas) aux marches du dimanche ou du mercredi et ils ne versent aucune cotisation.

Cette année a vu arriver avec plaisir de nouvelles(aux) adhérent(e)s : Bernadette, Arlette, Claude, Annick, Monique, Stéphane et occasionnellement de très jeunes marcheurs : Ashley, Sélène retrouvent Raphaël, marcheur habituel du mercredi avec Mamy Josiane.

En 2024 les activités traditionnelles de l'association se sont déroulées sans problème particulier.

- les marches du dimanche et du mercredi toute l'année (sauf événement important) (départ à 8 h 30, durée environ 2 heures, allure moyenne 4km/heure), sur la commune ou les communes environnantes.

- les sorties pique-nique en Braconnie le 14 juillet et à l'étang de Saint Estèphe le 25 août organisées par Patrick GAUDON.

- le voyage annuel hors département en autocar au sémaphore de la Coubre et à Brouage le 16 juin.

- la garden-party avec pique-nique le 1er dimanche de septembre organisée par Nicole GUILLOT et Jean-Marie FLORIN sur la commune de VARS a remporté un franc succès.

Cependant, la météo n'a pas toujours été clémente avec nous, mais ne dit-on pas : « Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin ».

Alors venez nous rejoindre, il est possible de le faire à tout moment.

Petit rappel : l'assemblée générale de l'association aura lieu le dimanche 19 janvier 2025, après la marche (vers 10 h 30). Pensez au renouvellement du bureau.





Brioche des rois à la fleur d'oranger

500 g de farine
25 cl de lait
20 g de levure
2 œufs
150 g de sucre en
poudre
50 g de beurre doux

1 cuillère à café de sel
2 cuillères à soupe de
fleur d'oranger
Des fruits confits
Du sirop (50 g de
sucre et 50 cl d'eau)

Préparation de la pâte à brioche :

1. Tiédir le lait au micro-ondes pendant 30 sec à 1 min.
2. Délayer la levure dans le lait.
3. Mélanger la farine, le sucre et le sel dans un bol, rajouter la fleur d'oranger, le lait avec la levure, commencer le pétrissage puis ajouter 1 œuf.
4. Réaliser le mélange jusqu'à ce que la pâte ne colle quasiment plus (10 min environ au robot), votre pâte doit être souple.
5. Ajouter progressivement le beurre coupé en petits morceaux, en continuant à pétrir jusqu'à ce que la pâte se décolle du bol (10 min environ au robot).

Repos de la pâte :

Placer au four (préalablement préchauffé à 50°C et arrêté) pendant 2h00 recouvert d'un torchon humide.

Formation de la couronne :

Chemiser le moule. Écraser doucement la pâte avec les poings, former une boule, au centre faire un trou et écartier la pâte en forme de couronne. Disposer dans le moule.

Repos :

Laisser reposer de nouveau au four recouvert d'un torchon pendant 2h30 à 3h00, voir toute la nuit si gardée au frais.

Cuisson de la brioche :

1. Battre le 2e jaune d'œuf avec du lait et dorer la brioche au pinceau.
2. Ajouter le sucre en grains.
3. Faire cuire à 180 °C pendant 30 min pour une grosse brioche.

Décoration de la brioche :

1. Mettre le sucre et l'eau dans une casserole, faire chauffer, lorsque le sucre a fondu, continuer à chauffer pendant 8 à 10 min, le sirop va se former, laisser tiédir.
2. Badigeonner le gâteau des rois refroidi avec le sirop et ajouter les fruits confits !



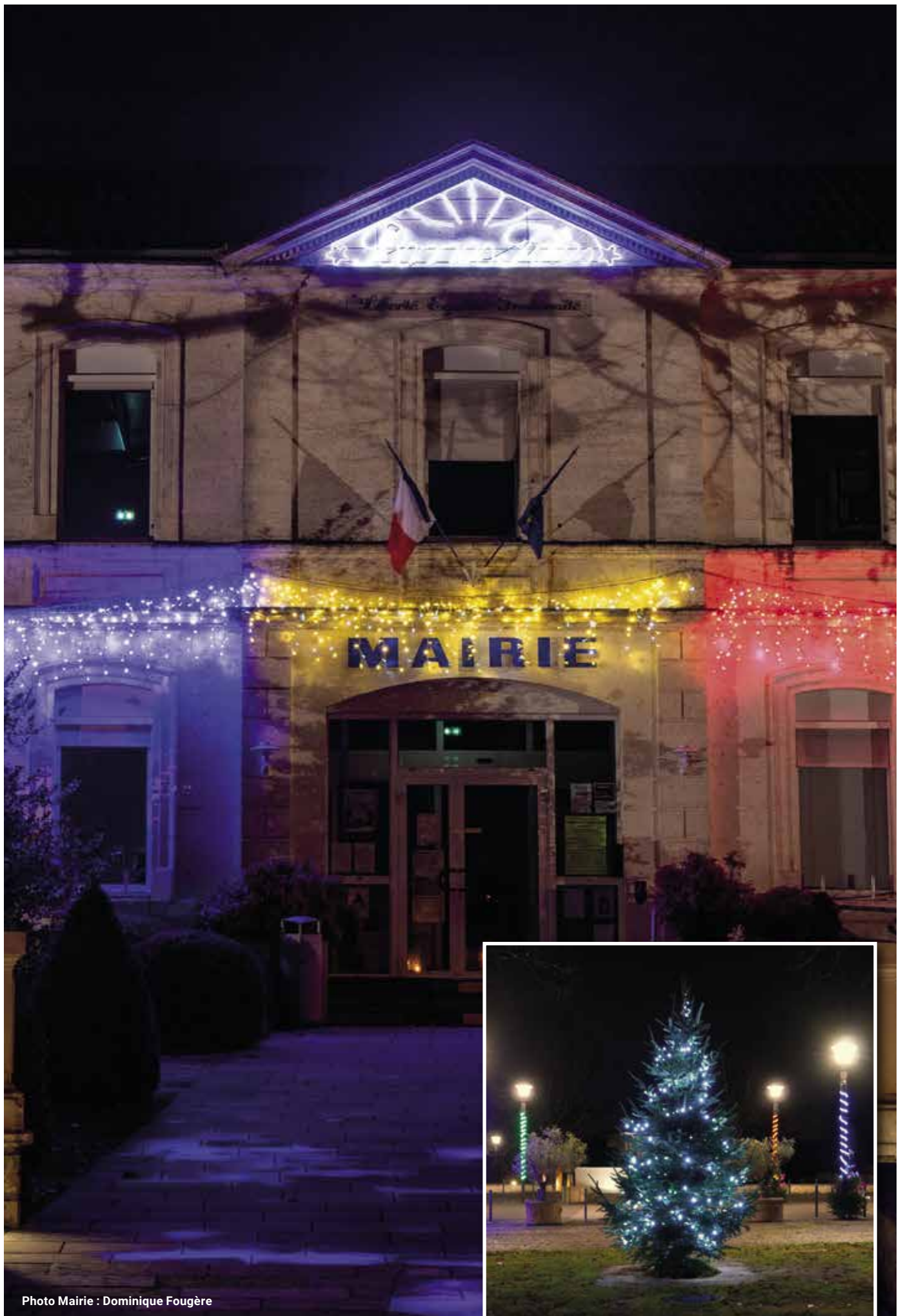


Photo Mairie : Dominique Fougère